		Il est FORTEMENT conseillé de réduire les contacts sociaux au cours des prochains mois.
		au cours des prochains mois.
		Doit être approuvée par la direction à chaque session et toute modification doit faire l'objet d'une nouvelle approbation
	Bulle familiale	Constituée d'un maximum de 10 personnes, celles-ci ne changent pas. Inclut uniquement des membres habitant aux résidences et logeant sur un même pavillon ou étage. Chaque membre doit détenir une cocarde avec photo et identifications, qu'il doit présenter à la demande.
		1 visiteuse ou visiteur interne / chambre
		Port du masque obligatoire à l'extérieur des chambres; peut utiliser la salle de bain assignée à la personne visitée.
	Visiteuses et visiteurs	VISITEURS EXTERNES (AUX RÉSIDENCES) INTERDITS
		DANS LES LIEUX COMMUNS
		Pour accueillir un visiteur masculin dans un pavillon réservé aux femmes:  Informez la personne responsable de secteur et publiez l'information sur la page Facebook de son secteur  Le visiteur doit: Rester à la chambre de la personne visitée, sans accès aux lieux communs Utiliser la salle de bain de la personne visitée Avoir en tout temps une tenue convenable: pantalon et chandail Dormir aux résidences un maximum de 2 nuits Respecter les consignes en cours aux résidences
	Accès aux cuisines (à l'exception G3-1013)	Aucun visiteur externe aux résidences  Avec bulle familiale : membres de maximum 1 bulle familiale autour d'une table, avec cocardes, sans distanciation ni masque une fois assis, avec distanciation (1 m) entre les tables.  OU  Sans bulle familiale : maximum de 6 personnes autour d'une table, masque peut être retiré lors de la prise de nourriture, avec distanciation (1 m) entre les tables.  ***
		Si la sécurité vous interpelle, les membres de la bulle familiale doivent tous avoir leur cocarde en leur possession.  ***

	Aucun visiteur externe aux résidences
Autour d'un repas (à l'exception G3-1013)	Avec bulle familiale: membres de maximum 1 bulle familiale, avec cocardes, sans distanciation ni masque, avec distanciation (1 m) entre les tables.  OU  Sans bulle familiale: maximum 6 personnes autour d'une table, masque peut être retiré lors de la prise de nourriture, avec distanciation (1 m) entre les tables.
	*** Si la sécurité vous interpelle, les membres de la bulle familiale doivent tous avoir leur cocarde en leur possession.
	Aucun visiteur externe aux résidences
	Avec bulle familiale: membres de maximum 1 bulle familiale avec cocardes, sans distanciation ni masque.
Accès aux salles d'études	<u>ou</u>
	Sans bulle familiale: maximum <mark>6 personnes</mark> , masque peut être retiré une fois assis.
	*** Si la sécurité vous interpelle, les membres d'une bulle familiale doivent tous avoir leur cocarde en leur possession, sinon le local sera fermé sur le champ sans autre avis.  ***
	Aucun visiteur externe aux résidences Ouvert Jusqu'à minuit pour activité et autres. À partir de minuit pour étude seulement
	SELON LA CAPACITÉ DU LOCAL
Accès aux lieux	Avec bulle familiale: membres de maximum 1 bulle familiale, par zone définie, avec cocardes, sans distanciation ni masque une fois assis.
communs : Salons, salles de jeux	Et/Ou  Sans bulle familiale: maximum de 6 personnes, par zone définie, avec distanciation (1 m) entre les tables, masque peut être retiré une fois assis.
	***
	Si la sécurité vous interpelle, les membres d'une bulle familiale doivent tous avoir leur cocarde en leur possession, sinon le local sera fermé sur le champ sans autre avis.  ***
	ATTENTION
	Partie de billard, les joueurs <b>ne peuvent pas</b> retirer leur masque, même s'ils conservent une distanciation sociale de 2 mètres.

	Activités <b>intérieures</b>	SELON LA CAPACITÉ DU LOCAL  Avec bulle familiale: membres de maximum 1 bulle familiale avec cocardes, par zone définie, sans distanciation ni masque.  Et/Ou  Sans bulle familiale: maximum de 6 personnes, par zone définie, avec distanciation (1 m) entre les tables, masque peut être retiré une fois assis.  ***  Si la sécurité vous interpelle, les membres d'une bulle familiale doivent tous avoir leur cocarde en leur possession, sinon le local sera fermé sur le champ sans autre avis.  ***
ACTIVITÉS EXTÉRIEURES	Activités <b>extérieures</b> de sports	Activités autorisées dans les zones résidences.
ACTIVITÉS E	Rassemblements - extérieurs	Activités autorisées dans les zones résidences.